



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/1999/5/Add.2
15 juillet 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS
Cinquante-septième session
27-30 septembre 1999

PROGRAMME DE TRAVAIL : RECYCLAGE, ÉNERGIE ET INTERACTION DES MARCHÉS

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Note du secrétariat

L'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés s'est acquittée de son mandat et a terminé ses travaux en organisant à Istanbul (Turquie), en novembre 1998, un atelier consacré à ces questions. Le rapport de cet atelier est reproduit en annexe.

Le Comité du bois est invité à remercier l'équipe de ses travaux et à examiner comment donner suite aux conclusions de l'atelier (par. 30 du rapport) et à la recommandation tendant à ce que "le Comité du bois encourage les gouvernements membres à mettre en oeuvre des politiques et des projets de coopération visant à promouvoir l'utilisation de systèmes de recyclage du papier et des fibres de bois et de systèmes de production d'énergie à partir du bois. Lors de la conception et de l'utilisation de ces systèmes les effets éventuels sur les marchés du bois et sur la gestion des forêts doivent être étudiés avec soin".

Introduction

1. L'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés a été établie en 1996 par le Comité du bois pour poursuivre les travaux des deux anciennes équipes de spécialistes - l'équipe de spécialistes du "Bois pour la production d'énergie" et l'équipe "Nouveaux produits, nouveaux marchés et nouvelles applications pour les produits forestiers et recyclage" - et appliquer leurs recommandations. M. Bengt Hillring (Suède) est le chef de l'équipe.
2. Au lieu de soumettre un rapport, l'équipe a présenté, lors de la cinquante-sixième session du Comité du bois, le thème spécial sur le recyclage, l'énergie et l'interaction des marchés. Un "Timber and Forest Discussion Paper" sera publié en même temps que les communications sur le thème spécial.
3. L'Atelier sur le recyclage, l'énergie et l'interaction des marchés était conforme au mandat de l'équipe, qui est d'"étudier les influences et l'interaction de l'évolution technologique et législative sur le recyclage (bois massif et fibres), l'énergie et les marchés du bois et d'assurer un transfert de technologie aux pays en transition". Il s'est tenu à Istanbul (Turquie) en novembre 1998 et des représentants de 22 pays, dont 14 pays d'Europe centrale et orientale et d'Asie y ont assisté. Le rapport de l'atelier est reproduit en annexe. L'attention du lecteur est appelée sur les conclusions (par. 30) et la recommandation (par. 31).
4. De fait, l'atelier a permis de communiquer des renseignements techniques aux participants et maintenant, grâce à la publication des actes de cette réunion (que l'on peut se procurer auprès du secrétariat), ces renseignements devraient atteindre un plus large public. Le voyage d'études organisé lors de l'atelier a non seulement rapproché l'Europe et l'Asie, mais aussi mis en contact les personnes qui ont eu la chance d'y participer, ce qui les a amenées à instaurer une collaboration dans certains domaines.

ANNEXE

**ATELIER DU COMITÉ DU BOIS DE LA CEE-ONU SUR LE RECYCLAGE,
L'ÉNERGIE ET L'INTERACTION DES MARCHÉS**

3-6 novembre 1998, Istanbul (Turquie)

RAPPORT

1. Un atelier de la CEE-ONU sur le recyclage, l'énergie et l'interaction des marchés a eu lieu à Istanbul (Turquie) et, avec son voyage d'études, a rapproché deux continents. Des orateurs et des participants venant d'Asie et d'Europe ont étudié la situation, les possibilités et les problèmes dans le domaine du recyclage du bois et du papier, de la production d'énergie à partir du bois et les répercussions actuelles et futures sur les marchés du bois.
2. Lors des exposés et de la discussion, des points de vue divers ont été défendus par 70 participants venus des 21 pays ci-après : Albanie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis, Finlande, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Ouzbékistan, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turkménistan et Turquie. Grâce à l'interprétation simultanée, tous les participants ont pu communiquer. Nous remercions tout particulièrement la Norvège, la Suède et la Turquie de leurs généreuses contributions qui ont permis de financer toutes les dépenses de neuf participants venant de pays d'Europe centrale et orientale et d'Asie.
3. Les objectifs de l'atelier étaient liés aux domaines de compétence de l'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés du Comité du bois. Cet atelier, qui représentait la dernière grande activité de l'équipe, avait pour but de promouvoir un échange de renseignements et le transfert de technologie entre les membres de l'équipe et les représentants de pays membres de la CEE d'Europe centrale et orientale et d'Asie. Les communications portaient principalement sur :
 - a) L'évolution et les tendances dans les domaines de l'utilisation des déchets de bois, du recyclage du bois et du papier et de la production d'énergie à partir du bois;
 - b) La législation et les politiques nationales et internationales actuelles ayant une influence sur les taux de recyclage et la production d'énergie;
 - c) Les effets sur les marchés du bois traditionnels.
4. L'atelier a été ouvert par M. Nevzat Özer, Sous-Secrétaire au Ministère de la foresterie de Turquie, qui, dans son discours de bienvenue, a évoqué plusieurs problèmes liés à la foresterie que, d'après lui, devraient chercher à résoudre, premièrement, de façon systématique, les propriétaires de forêts, l'industrie et les gouvernements, et deuxièmement, en coopération, à l'échelon international, les gouvernements, les universités, les instituts et les organisations intergouvernementales. Puis M. Yavuz Yüksel, Sous-Secrétaire adjoint, a souhaité lui aussi la bienvenue aux participants, a présenté

le programme et le voyage d'études et, après avoir rappelé que l'accroissement de la production - y compris le recyclage - jouait un rôle décisif dans la croissance économique, a demandé aux participants d'étudier les aspects environnementaux. M. Bengt Hillring, chef de l'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés, a déclaré que du fait de l'expansion démographique les besoins en ressources renouvelables allaient augmenter, ce qui offrirait des débouchés, pour le bois et les produits ligneux. Par ailleurs, on ferait face à l'accroissement de la demande d'énergie en faisant de plus en plus appel aux sources d'énergie renouvelables et les incitations commerciales et les mesures d'incitation des pouvoirs publics jouaient, ici, un rôle déterminant. M. Ed Pepke, spécialiste de la commercialisation des produits forestiers de la CEE-ONU et de la FAO, après avoir souhaité la bienvenue aux participants au nom du Comité du bois de la CEE leur a fourni davantage de détails sur le programme et les a invités à tirer le maximum d'informations de l'atelier puis d'en faire bénéficier leurs pays.

5. M. Yüksel a été élu Président de l'atelier, M. Inan Güler Vice-Président et M. Pepke Rapporteur.

6. Le programme provisoire a été adopté.

Discours liminaires

7. L'atelier a débuté par deux discours liminaires. Le premier a été prononcé par M. Ali Sencer Birler, Directeur de l'Institut de recherches sur les forêts à croissance rapide et les peupliers, d'Izmit (Turquie), qui a déclaré que l'accroissement de la population allait entraîner une plus forte demande de bois et de produits ligneux et que l'offre devrait donc augmenter. À l'avenir, pour faire face aux besoins il faudrait : 1) faire davantage de coupes toutes les fois que cela serait possible (ce qui ne serait pas le cas en Turquie à court et à moyen terme), 2) faire des importations limitées si les prix n'étaient pas abordables, 3) utiliser davantage du bois et du papier récupérés, 4) remplacer le bois par des matériaux non ligneux, dont la production nécessitait une quantité disproportionnée d'énergie, et 5) multiplier les plantations d'essences à croissance rapide. M. Birler prévoyait qu'à condition que le secteur privé investisse suffisamment dans le boisement, la Turquie dépendrait beaucoup moins des importations de bois en produisant, sur son sol, des fibres de bois à un prix abordable.

8. M. Arno Frühwald, Directeur du Centre fédéral de recherche sur les forêts et produits forestiers d'Hambourg (Allemagne) a fait le second discours liminaire. Il a rappelé que le cycle de vie des produits ligneux évoluait et impliquerait davantage de recyclage et l'utilisation accrue de biomasse pour la production d'énergie. Il a fait état des problèmes spécifiques que posaient, sur le plan de l'environnement, le recyclage ou la combustion des déchets contaminés. En Europe, il existait de grandes différences dans les taux de récupération du papier et des déchets de bois, ce qui indiquait de grandes possibilités dans le domaine du recyclage. Cependant il y avait des produits pour lesquels il fallait les mêmes bois ronds de petit diamètre que pour la production d'énergie à partir du bois, ce qui entraînait une certaine concurrence qui avait des répercussions sur le marché en ce qui concernait

les coûts et le prix. M. Frühwald recommandait la mise au point de produits et de procédés pour la récupération, le calibrage, le tri et le nettoyage et l'établissement de cadres juridiques appropriés pour promouvoir leur utilisation.

Première séance technique : La législation et ses effets sur le recyclage et l'énergie

9. M. Johannes Hangler, du Ministère autrichien de l'agriculture et de la foresterie, a présidé la séance.

10. M. Andreas Lang, de l'Université de Hambourg, a présenté certains aspects de la législation allemande et leurs effets sur le recyclage et l'énergie. Cette législation avait pour but de promouvoir le recyclage et de garantir une gestion des déchets ne portant pas atteinte à l'environnement.

11. M. Peter Ince, du Service des forêts du Ministère de l'agriculture des États-Unis, a parlé de l'évolution, dans ce pays, de la législation, qui avait eu à la fois des répercussions du côté de l'offre (par exemple 20 000 programmes de recyclage municipaux) comme de la demande (crédits d'impôt, subventions et prêts assortis de prescriptions en matière d'achat de papier recyclé, etc.). En 25 ans le taux de récupération du papier avait doublé et était de 50 %.

12. M. Inan Güler, de l'Université Gazi, a décrit des sources d'énergie renouvelables et la création de plantations énergétiques en Turquie.

13. Au cours d'une discussion à participation non limitée, les participants ont appris l'existence de certaines lois dans d'autres pays et qu'il était nécessaire de coordonner les politiques sur le plan régional pour avoir des systèmes efficaces de production d'énergie et de transport des déchets.

Deuxième séance technique : Recyclage

14. M. Hrvoje Turkulin, de la Faculté de la foresterie, de l'Université de Zagreb (Croatie) a présidé la séance.

15. M. Ince a parlé de la "situation du recyclage du papier en Amérique du Nord et des interactions avec le marché du bois de trituration" et a précisé que bien que l'on récupérait de plus en plus de papier, comme la demande de papier et de carton augmentait encore plus vite, on prévoyait une hausse des prix du bois de trituration aux États-Unis.

16. M. Atilla Gedikoglu, de chez Dönkasan A.S. (société de recyclage du papier d'Istanbul) a parlé de l'augmentation rapide de la récupération du papier et du cartons en Turquie tout en regrettant qu'elle ne soit toujours que de 33 %.

17. Au cours des débats qui ont suivi, il a été suggéré d'accroître les taux de récupération; on a proposé par exemple de commencer par l'éducation des consommateurs afin de mieux leur faire comprendre les problèmes

environnementaux et, parallèlement, d'adopter des textes de loi prévoyant la mise en place de systèmes de collecte. Là encore le besoin de coopération internationale a été évoqué.

18. M. Özdemir Demirtas, Yonga Levha San. (Turquie), a indiqué quel était le point de vue des entreprises en ce qui concernait l'offre de fibres vierges et l'offre de fibres récupérées et s'est prononcé en faveur d'une politique intégrée et l'industrialisation, en partie pour réduire la dépendance par rapport au bois importé et pour, il fallait l'espérer, faire baisser les prix du bois, qui étaient fixés par l'État.

19. M. Aziz Bozatli, Consultant pour le Ministère de la foresterie (Turquie), a dit qu'il fallait que les pouvoirs publics adoptent des politiques appropriées pour promouvoir des sources d'énergie écologiques et rentables.

20. Au cours du vaste débat qui a suivi, des participants de pays d'Asie ont insisté sur la nécessité de résoudre les grands problèmes politiques et socioéconomiques avant de commencer à prendre des mesures pour développer les marchés des produits forestiers ou mettre en place des systèmes de recyclage et des systèmes de production d'énergie à partir du bois. Il a été noté que dans certains pays, où l'existence d'un marché pour le bois énergie, profitait aux propriétaires forestiers qui avaient un débouché pour les arbres de petit diamètre provenant des coupes d'éclaircie et pour les déchets d'exploitation.

21. M. Hillring a ouvert la discussion sur les sources de transfert de technologie et d'assistance en présentant "le programme suédois en faveur d'un système de production d'énergie adapté à l'environnement dans la région de la Baltique et de l'Europe orientale". Ce programme préconisait la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la mise au point de systèmes viables à haut rendement énergétique, utilisant les sources d'énergie locales, notamment le bois de feu.

22. Au cours de la discussion, les participants des pays baltes ont fait savoir qu'en ce qui concernait les systèmes de production d'énergie à partir du bois, des progrès importants avaient eu lieu, à la suite, parfois, de transferts de technologie des pays nordiques.

Troisième séance technique : Production d'énergie à partir du bois

23. M. Jan Ilavsky, Directeur de l'Institut de recherche forestière de Zvolen (Slovaquie), a présidé la séance et l'a ouverte par un exposé sur l'utilisation du bois de feu. Dans les pays en développement environ 90 % du bois de chauffage et du charbon de bois étaient utilisés - la plupart du temps de façon inefficace - pour le chauffage et la cuisine. En Europe, 27 % de l'énergie produite à partir du bois était produite et utilisée par les industries forestières.

24. M. Hillring a donné des détails sur le marché du bois de chauffage en Suède. Grâce aux taxes sur le CO₂ qui frappaient les combustibles fossiles et aux mesures d'incitation visant à mettre en place des usines de production d'énergie à partir du biocombustible, 18 % des besoins énergétiques du pays étaient couverts par le bois de chauffage.

25. M. Nedim Saraçoğlu, de la Faculté de foresterie de Bartın, a expliqué quelle était, en Turquie, la situation en ce qui concernait la production d'énergie provenant du bois. Les importations de pétrole pourraient être réduites de 10 % au début du deuxième millénaire grâce à la promotion de la production d'énergie à partir du bois provenant en partie des plantations énergétiques faites dans les années 70.

26. Au cours des débats certains pays - comme la Slovaquie et la Roumanie - ont parlé de progrès encourageants dans le domaine de la production d'énergie à partir du bois. Celle-ci, cependant, restait encore très peu importante. Des volumes considérables de bois de chauffage étaient consommés dans les zones rurales, en particulier lorsque les pays étaient tributaires de l'énergie importée.

Quatrième séance technique : Interaction des marchés

27. Mme Anu Karessuo, Directrice des questions de l'environnement à la Fédération des industries forestières finlandaises, a présidé la séance.

28. M. Ramazan Bali, de la Direction générale des forêts, a parlé des effets sur les marchés du bois car le papier recyclé était devenu une source vitale pour la fabrication de papier et de carton et a dit que les fibres de bois recyclées pourraient devenir une source également indispensable pour la fabrication de panneaux. Étant donné que les produits forestiers à plus forte valeur ajoutée étaient commercialisables le problème, en Turquie, était de savoir comment donner davantage de valeur aux autres, qui représentaient 70 % de la production. Ce pays avait besoin d'un système intégré de collecte, de traitement et d'utilisation des déchets de bois.

Présentation d'affiches

29. Les affiches ci-après ont été présentées lors de l'atelier :

"Politique forestière et législation forestière en Suède" par Mme Katarina Ekberg, Conseil national de la foresterie (Suède).

"Forêts et bois : recyclage, énergie et débouchés" (il s'agissait du thème d'une série de quatre affiches sur "La récolte du bois rond", "L'offre pour l'industrie du papier et du carton", "Le développement de l'utilisation du bois de feu" et "Le projet d'une nouvelle législation en matière énergétique", par M. Thomas Grunenfelder, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (Suisse).

"Le système énergétique en Suède" par M. Bengt Hillring, Université des sciences agricoles (Suède).

"Aspects du recyclage du bois et de la production d'énergie à partir du bois dans le cadre de la législation allemande", par MM. Andreas Lang et Arno Frühwald, Centre fédéral de recherche sur les forêts et produits forestiers (Allemagne).

"La foresterie, l'industrie du bois et l'utilisation de la biomasse ligneuse en Slovénie" par Mme Nike Pogacnik, Institut slovène de la foresterie.

"Stratégie concernant les sources d'énergie renouvelables" et "Développement de la production de pâte à papier, de papier et de carton en Roumanie" étaient les thèmes de deux affiches sur "Certains aspects de l'utilisation d'additifs chimiques lors de la fabrication du papier en cas d'utilisation de fibres recyclées" par MM. C. Stanciu, Ion Popescu et Nicolae Balan, et "Certains aspects de la collecte et de la réutilisation des vieux papiers en Roumanie" par MM. Popescu et Balan, S.C. Ceprohart S.A. (Roumanie).

30. L'Atelier du Comité du bois de la CEE sur le recyclage, l'énergie et l'interaction des marchés, dont l'organisme hôte était le Ministère de la foresterie de la Turquie et qui s'est tenu à Istanbul en novembre 1998 a adopté les conclusions ci-après :

a) L'expansion démographique, l'accroissement des revenus et les progrès techniques entraîneront une augmentation de la demande de bois et de produits ligneux. La gestion durable des forêts limitera peut-être les récoltes de bois et de bois énergie. Compte tenu de ces deux faits il faudra améliorer la gestion des ressources en bois, y compris accroître le rendement des produits, utiliser les sous-produits de transformation du bois et recycler les fibres de bois et les vieux papiers récupérés;

b) Grâce à l'élaboration d'une législation sur le recyclage, au développement de l'infrastructure et à une prise de conscience des consommateurs, les pays d'Europe centrale et orientale atteindront les taux de recyclage élevés enregistrés dans certains pays d'Europe et d'Amérique du Nord, en particulier parce que, dans ces pays, ces taux atteindront les taux maximums réalisables du point de vue technique;

c) Actuellement, en ce qui concerne la production de pâte à papier, le papier, le carton et les panneaux composites dans certains pays d'Europe centrale et orientale, il faudrait qu'il existe, pour que la récupération de papiers et de fibres de bois pouvant être utilisée augmente, une politique des pouvoirs publics, une législation, des relations publiques et des systèmes de collecte appropriés;

d) Dans certains pays d'Europe et d'Amérique du Nord un alliage judicieux de politiques, de textes législatifs et d'infrastructures, ainsi que des conditions économiques favorables et une prise de conscience des problèmes de l'environnement, ont abouti à la mise en place de systèmes de collecte et de recyclage valables. Aux États-Unis, on prévoit que les taux de récupération du papier atteindront 50 % et que de plus grandes quantités de fibres seront obtenues grâce à des coupes plus fréquentes, à des importations et à des plantations industrielles car les prix du bois de trituration devraient augmenter;

e) Dans les pays de l'Union européenne et dans quelques autres pays, afin d'harmoniser les échanges entre les pays, des systèmes de classification des déchets, notamment des déchets de bois, sont établis, en partie dans le but de recycler ou utiliser de manière appropriée le bois contaminé. Il n'existe pas des systèmes de classification analogues dans certains autres pays et certaines autres régions;

f) Bien que la récupération du papier et des déchets de bois s'intensifie, l'offre diminue. On prévoit qu'aux États-Unis les prix du bois de trituration augmenteront à long terme. Par contre, en Europe, ces prix sont généralement en baisse du fait de l'offre excédentaire actuelle;

g) Dans certains pays, les déchets forestiers - provenant parfois des coupes d'éclaircie et des plantations industrielles à croissance rapide - peuvent constituer une source importante d'énergie. Le cas échéant, il faudrait tenir compte de la diversité biologique;

h) L'introduction de taxes sur les combustibles fossiles (taxe sur le CO₂) a joué un rôle essentiel pour créer, en Suède, un marché viable pour le bois de chauffage. Des taxes de ce genre pourraient être indispensables pour encourager, dans d'autres pays, l'utilisation de combustibles provenant du bois, notamment des déchets récupérés, en particulier du fait qu'à l'heure actuelle les prix des combustibles fossiles sont peu élevés;

i) Les participants ont noté que des considérations écologiques (gestion des ressources, cycles nutritifs, bilan du CO₂, extraction des cendres lors de la production d'énergie, etc.) pouvaient avoir une influence lorsque l'on décidait de quelle manière utiliser les ressources forestières, les sous-produits de transformation du bois et le bois récupéré. Il faut tenir compte des aspects écologiques lors de l'élaboration des stratégies et de la prise de décisions, afin de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et de renforcer la compétitivité, sur le marché, des produits du bois et des biocombustibles. Il conviendrait d'insister tout particulièrement sur les stratégies visant à optimiser la fin de la vie des produits, qui englobe la conception du produit, la conception du procédé et des aspects relatifs au recyclage du matériau et de l'énergie;

j) Les pouvoirs publics, lorsqu'ils élaborent et appliquent leur politique, n'analysent pas toujours et ne prévoient pas toujours les effets, sur le marché, de l'offre et de l'utilisation des fibres de bois et du papier récupérés d'une part, et de l'utilisation de bois pour la production d'énergie d'autre part;

k) Dans de nombreux pays, le développement du recyclage aboutit à une perte de parts du marché pour les produits forestiers. C'est pourquoi il est indispensable de faire davantage d'efforts pour trouver de nouveaux débouchés pour les produits ligneux en tenant compte des nombreux avantages que présente, sur le plan de l'environnement, le bois produit de façon soutenable;

l) L'atelier n'a permis qu'un début d'échange d'informations, or les besoins, dans ce domaine, sont toujours très importants et il faudrait qu'il y ait d'autres échanges d'informations sur le recyclage et ses effets, l'utilisation des systèmes de production d'énergie à partir du bois et ses effets, le transfert de technologie et la formation permanente en matière de recyclage et de production d'énergie, l'élaboration des politiques et des textes législatifs, etc.

31. Les participants ont recommandé que le Comité du bois encourage les gouvernements membres à mettre en oeuvre des politiques et des projets de coopération visant à promouvoir l'utilisation des systèmes de recyclage du papier et les fibres de bois et des systèmes de production d'énergie à partir du bois. Lors de la conception et de l'utilisation de ces systèmes, leurs effets éventuels sur les marchés du bois et sur la gestion des forêts doivent être examinés avec soin.

32. MM. Birlir, Frühwald, Hillring, Ince et Pepke ont été chargés de la rédaction du rapport.

33. La préparation des actes de la réunion en vue de leur publication a été confiée au USDA Forest Products Lab et à M. Hillring et leur impression et leur distribution à la Direction générale des forêts de Turquie.

34. Un voyage d'études a eu lieu le 6 novembre pour permettre aux participants d'apprendre comment le papier et le carton étaient récupérés et traités chez Dönkassan, à Istanbul, de voir comment étaient produits le papier et le carton à partir de fibres recyclées chez Kartosan, à Izmit, et d'assister à la production de panneaux de bois de densité moyenne et à la production simultanée de vapeur et d'électricité à partir du bois à l'usine Yongapan (Integrated Wood Industry Inc.), Gebze, Izmit.

35. L'atelier s'est terminé par un échange de remerciements entre les organisateurs et les participants.
